



GUIDE DES **PRESTATIONS**

POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS CONSEILLER



**PALAIS DES
FESTIVALS
ET DES CONGRÈS
CANNES**



SOMMAIRE

© Palais des Festivals et des Congrès de Cannes - Novembre 2023
Toute reproduction ou copie est interdite
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
Photos d'illustrations : Hervé Fabre, Jérôme Kélagopian, Michel Perreard

ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE !	4
Un site responsable	5
Penser à l'impact de son événement	6
Contribuer localement	7
 POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS CONSEILLER	 8
 LES PRESTATIONS	 10
1. Prestations incluses dans la location	12
2. Prestations obligatoires	16
3. Prestations optionnelles exclusives	20
Prestations réalisées exclusivement par les partenaires	24
4. Prestations complémentaires non exclusives	26
 UN ACCUEIL SUR MESURE, UNE LOGISTIQUE OPTIMALE	 30
ACCÈS PARTICIPANTS, EXPOSANTS & PRESTATAIRES	32
 CONTACTS RÉGIE	 34

ACCUEILLIR DURABLEMENT LE MONDE !

UNE SOCIÉTÉ À MISSION

Depuis 2022, nous avons changé nos statuts pour devenir une société à mission. Cette démarche consiste à donner une dimension éthique et responsable à notre entreprise. Elle implique que l'entreprise s'engage à créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes tout en prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux.

UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET TRANSPARENTE

Le comité de mission intègre des personnalités externes reconnues pour leur expertise, ainsi que nos parties prenantes internes. Il permet de suivre les actions engagées par l'entreprise.

UNE RAISON D'ÊTRE Accueillir durablement le monde !

3 PILIERS



CONNECTER

au cœur de notre village mondial des individus du monde entier parce que créer du lien est au cœur de notre mission



PRENDRE SOIN

de ceux qui nous entourent et de ce qui nous entoure



RÉVÉLER

les talents du monde entier parce que nous respirons « l'air du temps » et les courants qui le traversent

UNE DÉMARCHE RSE



Certifié ISO 9001 (Qualité)

ISO 18788 (Sûreté-Sécurité)

ISO 20121 (Événementiel Responsable)



UN SITE RESPONSABLE

AU CŒUR D'UN CADRE NATUREL UNIQUE, LE LITTORAL, LES ILES ET LES COLLINES

Des espaces intérieurs et extérieurs repensés de façon éco-responsable, témoignant d'un engagement social et éthique, limitant l'impact sur notre environnement©

NOTRE ENGAGEMENT RESPONSABLE EST REPARTI EN 3 ENJEUX EN COHÉRENCE AVEC NOS MISSIONS, PRINCIPES ET VALEURS :

1.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En gérant durablement nos déchets, en diminuant nos consommations énergétiques et en évoluant avec des partenaires responsables.

2.

ASSURER UN BON ACCUEIL ET CONDITION DE TRAVAIL

En assurant la santé et la sécurité des personnes, en accompagnant le professionnalisme de chacun et en sensibilisant nos partenaires.

3.

ASSURER LA DURABILITÉ DE L'ENTREPRISE

En modernisant nos infrastructures, en lançant et pérennisant de nouveaux salons et en soutenant les associations et autres acteurs locaux.

100% ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE VERTE

L'électricité que nous consommons provient exclusivement d'énergie renouvelable. En effet, chaque kilowattheure que nous consommons est accompagné d'une garantie d'origine, certifiant que cette énergie a été produite à partir de sources renouvelables.

PENSER À L'IMPACT DE SON ÉVÉNEMENT

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En amont de votre événement, une réunion sera organisée avec nos équipes afin d'adapter au mieux les nécessités de votre événement.

FONTAINE À EAU

Nous avons déployé un parc de 18 fontaines à eau sur l'ensemble de nos espaces. N'hésitez pas à les recenser sur vos plans.

DÉCHET

Tout événement est générateur de déchets. La question des déchets doit se poser en amont de l'événement. Identifiez quels types de déchets seront générés pendant l'événement mais également pendant le montage et le démontage. Sensibilisez vos participants à la gestion qui sera mise en place.

MOQUETTE

Nous équipons les allées de votre événement avec une moquette composée entièrement en polypropylène. Contrairement aux autres types de moquettes, celle-ci permet une valorisation matière intégralement. Elle sera transformée et réutilisée à la fabrication d'autres biens en polypropylène. Incitez vos exposants à utiliser ce même type de moquette.

DÉPLACEMENT

Recenser la provenance et les moyens de transport de vos clients et de vos équipes. Nos équipes restent disponibles pour aborder ces sujets avec vous.

CONTRIBUER LOCALEMENT

EN SOUTENANT, COMME NOUS, LA FONDATION CANNES

LA FONDATION CANNES SOUTIENT, ENTRE AUTRES, LE PROJET PRIME : CONFRONTÉE À L'URGENCE CLIMATIQUE, LA PÉRENNITÉ DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN EST MENACÉE, TOUT COMME L'ENVIRONNEMENT LOCAL CANNOIS.

Le projet PRIME (Posidonia Restoration Initiative for a resilient Mediterranean Ecosystem) permet de lutter contre ces problématiques, via la protection et la restauration des herbiers de posidonies.

Espèce endémique de la Méditerranée, la posidonie présente de nombreuses vertus et constitue un puits de carbone bien supérieur à celui de la forêt amazonienne. L'initiative permettra, à terme, de compenser les émissions carbone localement (via une labellisation bas-carbone) : il pourrait ainsi s'agir de l'un des premiers projets « carbone bleu » de Méditerranée.

Ce projet, mené opérationnellement par **NaturDive** (association locale) et **Blue Leaf Conservation** (start up locale), est **accompagné par la Fondation Cannes**. Cet outil de mécénat local, créé en 2015 à l'initiative de la Mairie de Cannes et de mécènes privés, a pour vocation de **mobiliser des fonds privés, de particuliers comme d'entreprises**, pour **soutenir des projets d'intérêt général portés par des associations locales dans la valorisation du patrimoine naturel local et la lutte contre le réchauffement climatique**.

COMMENT CONTRIBUER ?

- En votre propre nom
- Par le biais des accréditations des exposants
- Par le biais des entrées visiteurs

POURQUOI CONTRIBUER ?

- Réduction des impacts environnementaux
- Préservation du cadre exceptionnel de l'événementiel Cannois
- Héritage pour les générations futures
- Valorisation des acteurs locaux
- Mobilisation et sensibilisation
- Image valorisée par un engagement reflétant vos valeurs
- Déduction fiscale



Pour répondre à toutes demandes relatives à l'organisation de votre événement, le Palais des Festivals et des Congrès vous accompagne grâce à ses équipes :

ÉQUIPE COMMERCIALE

Le service commercial répond à toutes vos demandes d'organisation d'événement au Palais des Festivals et des Congrès.

Le Convention Bureau de Cannes est également géré par ce service commercial. Il est votre contact privilégié avec tous les prestataires de la destination, notamment les hôtels, DMC, lieux de réceptions...

RÉGIE ORGANISATEUR

Les régisseurs vous accompagnent et vous conseillent dans l'élaboration et la conduite de votre événement.

Ils ont une parfaite maîtrise des produits et services du Palais des Festivals et des Congrès.

Les régisseurs facilitent également les relations avec les partenaires extérieurs.

RÉGIE EXPOSANT

La régie exposant commercialise et traite les prestations demandées directement par les exposants.

Elle conseille, établit les devis des prestations, émet les commandes et facture les prestations.

Elle s'assure enfin de la parfaite réalisation de la prestation.

RÉGIE PRODUCTION

Consciente de l'exigence et des enjeux de vos événements, la régie production du Palais des Festivals et des Congrès fait preuve de flexibilité et réactivité.

Sa priorité est aussi le respect des règles de sécurité et la maîtrise des délais nécessaires pour la réussite de votre événement.

Nos équipes ont une connaissance parfaite des espaces et des services du Palais des Festivals et des Congrès et de l'organisation d'événements.

LES PRESTATIONS

Pour la réussite de votre événement, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes propose une large de gamme de prestations et de services assurés par les équipes du Palais et des professionnels de l'événementiel.

1.	LES PRESTATIONS INCLUSES DANS VOTRE CONTRAT DE LOCATION Il s'agit des prestations automatiquement fournies dans le cadre de votre contrat de location.
2.	LES PRESTATIONS OBLIGATOIRES DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS Ces prestations sont nécessaires au bon déroulement de votre événement. Elles sont obligatoires et assurées par le Palais des Festivals et des Congrès.
3.	LES PRESTATIONS OPTIONNELLES EXCLUSIVES Pour un événement taillé sur mesure à vos besoins, le Palais des Festivals et des Congrès vous propose une large palette de prestations.
4.	LES PRESTATIONS ADDITIONNELLES NON EXCLUSIVES Le Palais des Festivals et des Congrès vous propose une large gamme de prestations réalisées par nos différents services et/ou des prestataires partenaires.

1. LES PRESTATIONS INCLUSES DANS VOTRE CONTRAT DE LOCATION	2. LES PRESTATIONS OBLIGATOIRES	3. PRESTATIONS OPTIONNELLES EXCLUSIVES	4. LES PRESTATIONS ADDITIONNELLES NON EXCLUSIVES
RÉGISSEUR ORGANISATEURS Au travers de sa connaissance du Palais des Festivals et des événements accueillis, il vous apporte tous ses conseils et son expertise RÉGIE EXPOSANTS Une équipe d'experts dédiée à la gestion des exposants, une assistance téléphonique et un accueil permanent sur site. Ouverture d'une banque technique en fonction des impératifs de l'événement RÉGISSEUR PRODUCTION Au travers de sa connaissance du Palais des Festivals et des événements accueillis, il vous apporte tous ses conseils et son expertise SÉCURITÉ & SÛRETÉ Site sécurisé 24h/24 – 7j/7 PC sécurité incendie du site VENTILATION, CHAUFFAGE ET RAFFRAICHISSEMENT Chauffage et rafraichissement (horaires et intensité) ECLAIRAGE Eclairage général (horaires et intensité) Eclairage et sécurité (horaires) PERSONNEL TECHNIQUE Permanence technique bâtiment : éclairage / escalators / ascenseurs / monte-charges Permanence technique électrique Permanence technique de confort thermique Permanence plomberie LOGISTIQUE Accès aux zones de déchargement	LOGISTIQUE Contrôle d'accès au Palais des Festivals Barrière pour sécuriser des lieux SÉCURITÉ & SURETÉ SSIAP Agent de sécurité NETTOYAGE Nettoyage journalier des zones publiques Nettoyage général en fin de salon Permanence sanitaire Permanence nettoyage Permanence nettoyage sur stands et zones d'exploitation (à la demande des exposants) EQUIPEMENT & PERSONNEL TECHNIQUE : Permanence logistique Permanence son & lumière (auditoriums etc.) Exploitation des équipements fixes par le personnel RÉALISÉES OBLIGATOIREMENT PAR NOS PRESTATAIRES CHARGÉ DE SÉCURITÉ Obligation pour les événements avec expositions et construction INTERNET, WI-FI Connexion internet filaires Wifi personnalisé F&B Catering, pause-café, cocktails, etc...	RÉALISÉES PAR LE PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS : ELECTRICITÉ & FLUIDES Branchement électrique Branchement eau ELINGUES ET POINTS D'ACCROCHE STRUCTURES TEMPORAIRES Construction et implantation de chapiteaux, tentes et structures temporaires dont bagagerie. FABRICATION, POSE ET DÉPOSE DE LA SIGNALÉTIQUE Signalétique sur les infrastructures et les supports existants Point d'accroche VIDÉOSURVEILLANCE RÉGIE PRODUCTION GESTION DES BARS	LOGISTIQUE Forfait déchargement montage/démontage Stockage emballage vide Destruction des palettes Livraison et récupération de la marchandise sur stand Location de matériels de déchargement Commande d'un agent de manutention ECLAIRAGE MOQUETTE INSTALLATION GÉNÉRALE DÉCORATION FLORALE MOBILIER MATÉRIEL DE PROJECTION ET DE SONORISATION INTERPRÉTARIAT ANTENNE MÉDICALE AGENTS D'ACCUEIL (HÔTES, HÔTESSES)

1. PRESTATIONS INCLUSES DANS LA LOCATION



RÉGISSEURS ORGANISATEURS, EXPOSANTS ET PRODUCTION

Un régisseur est dédié à votre événement, tout comme un régisseur production et éventuellement un régisseur exposant.

Ils vous accompagnent tout au long de la préparation et de la réalisation de votre événement. Ils sont disponibles pour répondre à toutes vos questions, vous conseiller et vous guider à travers toutes les étapes de votre projet.

SÉCURITÉ & SÛRETÉ

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes prend toutes les mesures pour assurer la sécurité de votre événement.

En plus des missions d'intervention et de levée de doute, la Direction de la Sécurité du Palais des Festivals et des Congrès est chargée de l'organisation générale de la sécurité dans l'établissement.

Ainsi, une permanence de sécurité incendie est assurée 24h/24 au niveau du PCS – Poste Centrale de Sécurité – situé à l'Entrée des Artistes du niveau 0.

Une permanence de surveillance est assurée 24h/24 au niveau du PCS.

En journée, le service de surveillance est composé d'un chef de poste et de trois permanents (rondier).

Le service de nuit est composé d'un chef de poste et de deux permanents (rondier).

Le Palais des Festivals et des Congrès est sous surveillance vidéo 24h/24.

ÉCLAIRAGE

Dans un souci de préservation de notre environnement et de réduction de la consommation énergétique, **vous devrez vous rapprocher du régisseur organisateur afin de planifier les horaires d'éclairage dans les différentes zones du bâtiment.**

VENTILATION, CHAUFFAGE ET RAFFRAÎCHISSEMENT

Cette prestation comprend le fonctionnement des installations de ventilation, chauffage et rafraîchissement pendant la période d'ouverture au public.

- **Une réunion de confort thermique** est organisée en amont de votre événement pour établir ensemble les critères de mise en marche et de régulation dans un objectif de confort de visiteurs et d'optimisation de la consommation énergétique dans le cadre de nos engagements RSE.
- **La Direction des Opérations gère la maintenance de l'ensemble des installations** et s'assure de la présence d'une équipe technique affectée à l'exploitation de votre événement jusqu'au soir de la fermeture. Les techniciens du Palais des Festivals et des Congrès assurent la vérification de l'ensemble des paramètres tant pour les installations de chauffage que pour les installations de rafraîchissement.
- **Les plages horaires sont définies lors de la réunion de confort thermique.**
- **Vous pouvez demander au personnel technique via le Régisseur en charge de votre événement** toute demande d'arrêt ou de remise en fonction de la ventilation, du chauffage ou du rafraîchissement. Il suffit de nous indiquer la personne habilitée à demander des modifications de température.

LOGISTIQUE

Le Palais des Festivals et des Congrès dispose de deux zones de déchargement :

- Une zone de déchargement au niveau -2 avec 9 quais.
- Une zone de déchargement sur le parvis au niveau de l'entrée des Artistes

Vous pouvez retrouver les zones de déchargement sur le plan à la [page 16](#).

PERSONNEL TECHNIQUE

ELECTRICITÉ

Afin de garantir la sécurité des personnes présentes au Palais des Festivals et des Congrès, et conformément à l'arrêté 18 novembre 1987 relatif aux Etablissements Recevant du Public, **une permanence technique électrique est assurée dès la mise sous tension des coffrets électriques.**

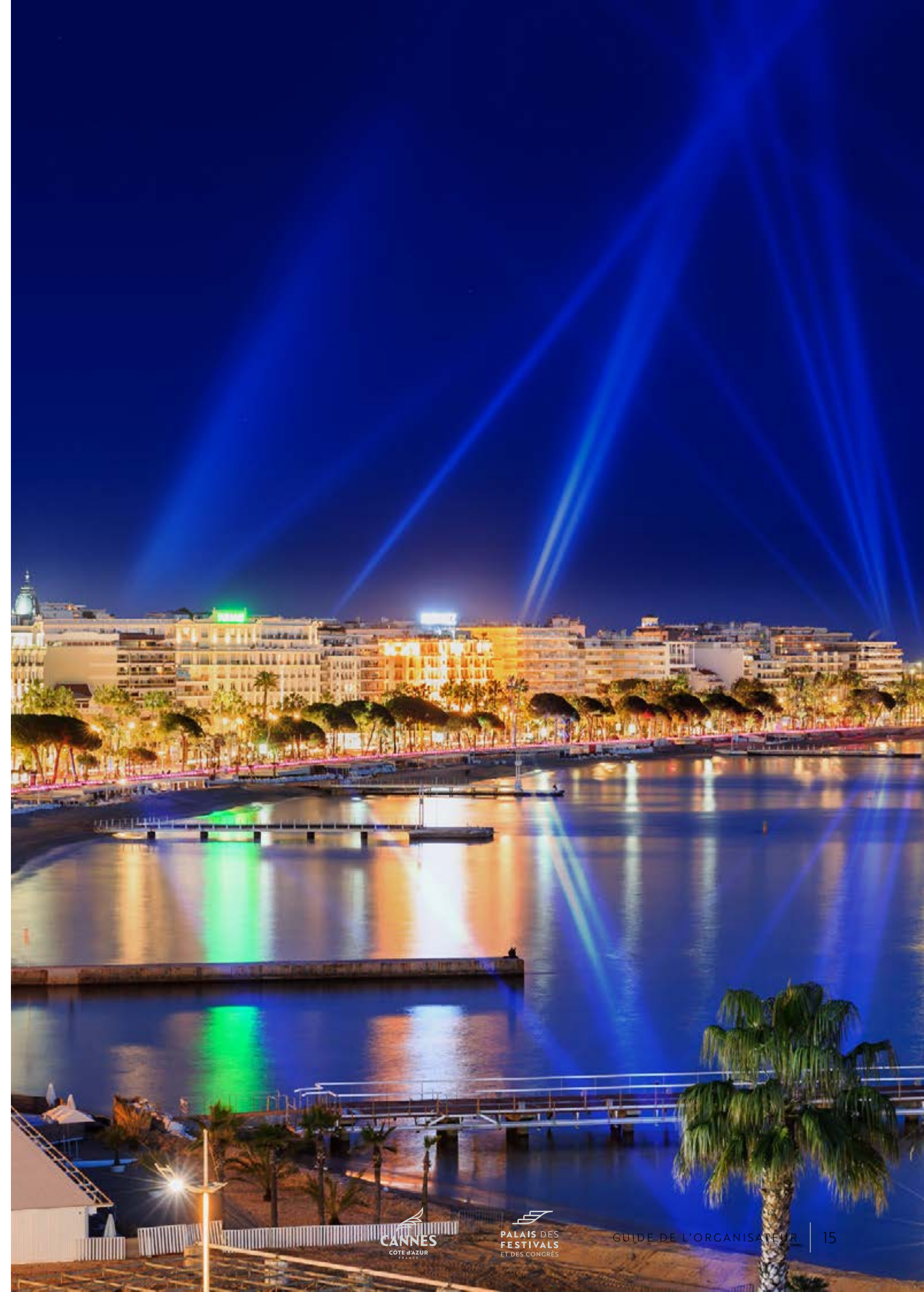
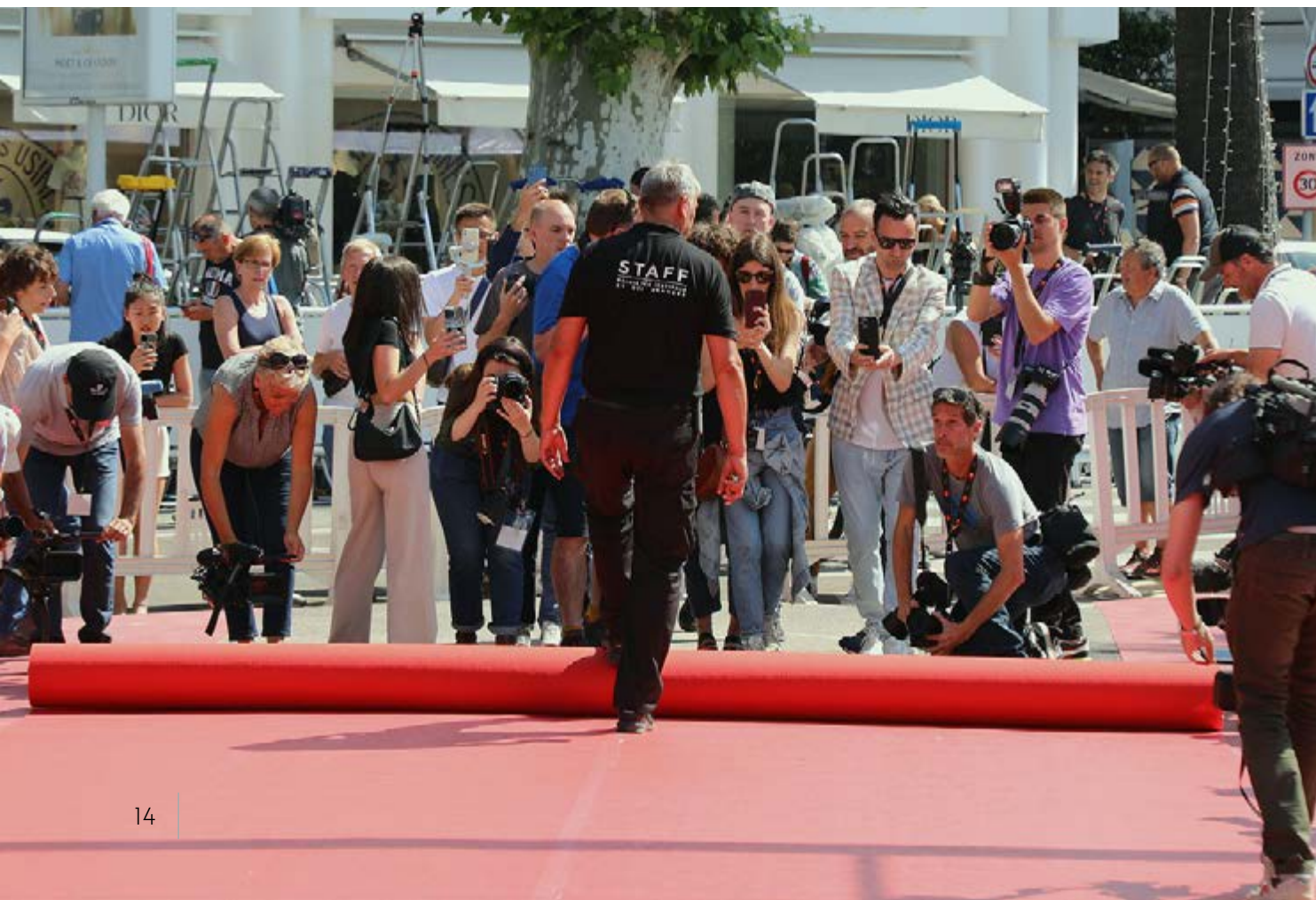
Sa mission est la suivante :

- **Intervenir immédiatement sur tous les incidents techniques** qui pourraient survenir et perturber le bon déroulement de l'événement ou procurer une gêne aux participants.
- **Assurer l'exploitation** des différents réseaux électriques
- **Assurer les dépannages élémentaires** sur les branchements des stands (hors faute manifeste ou détérioration du matériel)
- **Assurer à l'organisateur une assistance technique générale.**

PLOMBERIE

Une équipe de plombiers est présente sur le site du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes pour intervenir dans les meilleurs délais en cas d'incident technique sur les installations du bâtiment.

- **En période de montage et d'ouverture au public : deux plombiers sont présents** pour l'ensemble du Palais des Festivals et des Congrès.



2. PRESTATIONS OBLIGATOIRES



LOGISTIQUE

Afin de garantir la bonne sécurisation des biens et des personnes dans les espaces de circulation autour du Palais des Festivals et des Congrès et compte tenu de son emplacement en centre-ville de Cannes, il est obligatoire pour des raisons de sécurité et d'efficacité :

- de **délimiter au travers d'un barriérage la zone occupée** par l'événement et sécuriser ainsi les participants et l'accès au site du public extérieur.
- d'**identifier et de délimiter les zones de déchargements**.

Pour une exploitation plus sûre et plus fluide, il est **obligatoire d'enregistrer tous les véhicules souhaitant accéder aux zones de déchargement** et, le cas échéant, aux parkings de rétention, pendant le montage et le démontage, ainsi que pour toute livraison pendant l'ouverture du site au public. Une fois l'enregistrement effectué, un macaron autorisant le véhicule à entrer sur site vous sera délivré.

Votre régisseur est à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce processus d'enregistrement et de sécurisation.

ÉQUIPEMENT & PERSONNEL TECHNIQUE

En fonction de la nature de votre événement et des espaces loués, il sera peut-être nécessaire de prévoir :

- **Une permanence logistique**
- **Une permanence son, lumière et machinerie** afin de pouvoir exploiter les équipements du Palais des Festivals et des Congrès

Veuillez consulter votre régisseur pour plus d'information.

SÉCURITÉ & SÛRETÉ

La surveillance générale du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est assurée exclusivement par ses équipes. Le Palais des Festivals et des Congrès se réserve le droit d'adapter le dispositif de sécurité en fonction des caractéristiques de votre événement.

Ce service couvre :

- **la protection des biens et des personnes**
- **l'accueil des visiteurs**
- **la surveillance et contrôle des accès**
- **le gardiennage de stands** (prestation complémentaire)

N'hésitez pas à contacter votre régisseur pour plus d'informations.

IMPORTANT

- **L'équipe d'intervention (sûreté):** Seule notre équipe d'intervention à l'exclusivité de mener des opérations grâce à sa connaissance parfaite du site.
- **Le service dans les zones :** en complément de l'équipe d'intervention mise en place par le Palais des Festivals, l'organisateur assurera une permanence de sécurité incendie par un SSIAP 2 et un SSIAP 1 par zone d'alarme.

La sécurité des espaces et des biens peut être assurée 24h/24.

Le responsable devra fournir les clés de vos espaces fermés sur stand pour que nos agents et notre service nettoyage puissent y accéder.

Les extincteurs sont à disposition dans tous les espaces du Palais des Festivals et des Congrès.

SANITAIRES

Pendant les horaires de montage et démontage, des toilettes sont à disposition.

La prestation obligatoire de permanence sanitaire est la suivante :

- **Mise à disposition des toilettes**, du personnel d'entretien, des consommables (sur devis).
- **Maintien en bon état de propreté**

Extension des horaires d'ouverture

En dehors des périodes indiquées dans le cahier des charges, vous avez la possibilité d'étendre les horaires d'ouverture des toilettes. Veuillez en informer le régisseur qui ajustera la prestation en fonction de votre demande.

NETTOYAGE

Le nettoyage journalier des espaces loués est obligatoire au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes.

La prestation comprend :

EN MONTAGE	PENDANT LA PÉRIODE D'OUVERTURE AU PUBLIC		EN DÉMONTAGE
	Dans les zones en exploitation	A l'extérieur	
• Déblayage • Permanence Sanitaire	• Lavage des sols (à l'exception des zones privatives) • Balayage permanent des sols avec ramassage des papiers • Permanence sanitaire pour les toilettes en service	• Nettoyage permanents du parvis y compris le vidage des poubelles si utilisé pour l'événement	• Déblayage • Remise en état de l'ensemble des surfaces loués • Revalorisation des déchets

L'équipe d'intervention est composée d'un personnel qualifié, en uniforme, et en liaison permanente avec le régisseur.

En période d'exploitation, l'équipe d'intervention est présente sur une plage horaire définie en amont entre vous et le régisseur.



3. PRESTATIONS OPTIONNELLES EXCLUSIVES



ÉLECTRICITÉ & FLUIDES

Les équipes techniques du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes sont les seuls habilités à intervenir et à exploiter le réseau électrique.

Les espaces loués ne sont pas forcément équipés de prise électrique. Vous pouvez commander des coffrets électriques :

Cette prestation comprend:

- **Installation d'un coffret avec disjoncteur différentiel 30mA** selon la puissance souscrite
- **Pose et dépose de ce coffret par le personnel qualifié** du Palais des Festivals et des Congrès
- **La consommation électrique est incluse** dans la location des coffrets électriques.

Nos coffrets électriques ont les puissances suivantes

3.5 kw / 230V

7 kw / 400V

10 kw / 400V

20 kw / 400V

BRANCHEMENTS EAU

Si besoin, nous sommes également en mesure d'effectuer des branchements d'alimentation en eau mais aussi en évacuation. Nous avons une grande expertise dans ce domaine et pouvons vous garantir une installation sûre et efficace.

IMPORTANT

- > Certains lieux ne peuvent pas être alimentés
- > Un plancher technique devra être prévu pour masquer les canalisations.
- > Le plancher technique doit être équipé d'une trappe d'inspection pour l'accès en cas de problème techniques.

Veuillez nous consulter au début de votre projet pour que nous vous en indiquions la faisabilité.

ÉLINGUES & POINTS D'ACCROCHES

Certaines zones d'exposition nous permettent d'installer en amont des points d'accroche. En fonction de votre demande, nos équipes doivent vérifier la faisabilité de votre projet. Pour se faire, merci de nous fournir **OBLIGATOIREMENT** les éléments suivants :

- **un plan de localisation du stand**
- **un plan de votre stand**, indiquant l'emplacement des points d'accroche et leurs distances par rapport aux bords du stand

Nous vous confirmerons ensuite la faisabilité de votre projet et vous transmettrons un devis.

STRUCTURES TEMPORAIRES

L'implantation et la construction de chapiteaux et de structures temporaires est une prestation exclusive du Palais des Festivals et des Congrès.

En fonction de l'implantation, la prestation peut faire l'objet d'un devis pour la location d'une grue.

Pour des raisons de sécurité, aucune bagagerie n'est autorisée à l'intérieur du Palais des Festivals et des Congrès. C'est pourquoi il est impératif d'implanter une bagagerie à l'extérieur du bâtiment. Cette prestation fait l'objet d'un devis qui tient compte de sa superficie et de sa durée d'immobilisation.

FABRICATION, POSE ET DÉPOSE DE LA SIGNALÉTIQUE

Le Palais des Festivals et des Congrès offre de très nombreux espaces d'affichage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Veuillez-vous rapprocher de votre régisseur pour connaître les espaces et les tarifs proposés.

VIDÉO SURVEILLANCE

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes propose le gardiennage de vos espaces grâce à son système de vidéosurveillance.

Nous mettons à votre disposition notre expertise en sécurité pour offrir une protection optimale de vos produits et équipements tout au long de l'événement.

RÉGIE PRODUCTION

Dans l'éventualité où vous utilisez l'auditorium Louis Lumière (2.300 pax) et/ou le Théâtre Debussy (1.068 pax), seuls les techniciens du Palais des Festivals et des Congrès sont habilités à intervenir sur les équipements scéniques.

Pour rappel, du matériel technique est déjà inclus dans la location des salles (ex : rideaux et velours, parc d'éclairage traditionnel, diffusion sonore, interphonie filaire). Toutefois, leur exploitation doit être effectuée par le personnel technique du Palais des Festivals et des Congrès.

Ces prestations obligatoires sont facturées sur une base de 4 heures.

A SAVOIR

Conformément à la législation française, un technicien peut travailler jusqu'à 12h par jour, soit 3 services de 4h. Il est d'usage de décomposer la journée ainsi : 9h-13h 14h-19h 20h-23h, de façon à ce qu'il y ait une coupure minimum obligatoire de 10h.

Toutefois, dans le cas où votre événement demanderait une amplitude horaire plus conséquente, un système de double équipe peut être envisagé pour la couvrir.

La Régie Production sera ravie de vous accompagner dans l'accueil et la réalisation de votre projet.

Vous pouvez toutefois venir avec vos équipes et prestataires techniques (à l'exception des cintriers). Dans ce cas, seule une permanence technique en « baby sitting » sera mise en place et facturée.



PRESTATIONS RÉALISÉES EXCLUSIVEMENT PAR LES PARTENAIRES

CHARGÉ DE SÉCURITÉ

Son rôle est de veiller à ce que votre événement soit conforme aux règlements de sécurité. Il vous assiste dans la préparation de l'événement (plan d'implantation) et est présent sur site pour vérifier que les installations temporaires pour votre événement sont conformes au cahier des charges.

Le chargé de sécurité doit être mandaté par vos soins.

(Il est obligatoire pour tous les événements avec exposition et constructions).



AFS CONSEILS & SÉCURITÉ

Alain FRANCIONI
Coordonnateur SPS
(Conception & Réalisation)
Conseiller Technique en Sécurité incendie

+33 (0)6 70 61 95 11
afrancioni@afsconseils.fr



CS – CONSULTING SÉCURITÉ

David GRUBERG

+33 (0)9 73 17 02 36
+33 (0)6 46 30 32 82
dgruberg@consultingsecurity.com

INTERNET ET CONNEXIONS SPÉCIALISÉES

Viapass est la société exclusive pour l'installation et la gestion de connexions internet.

Elle vous fournira des installations et des équipements adaptés à vos besoins.

Pour toute demande, merci de contacter directement :



VIAPASS

14 Boulevard de Lorraine,
06400 CANNES

+33 (0)4 97 06 30 06
info@viapass.com

RESTAURATION – F&B

TRAITEURS Pour l'organisation de vos pauses-café, déjeuners, diners, cocktail, vous devez travailler avec les traiteurs référencés ci-après. Il en est de même pour la restauration sur stand.



CASINO BARRIÈRE

Alain ROY

+33 (0)4 92 98 78 45
mprado@cannesbarriere.com
www.cannesbarriere.com



GIRY TRAITEUR

Luc GUIBOUT

+33 (0)4 93 39 44 07
contact@giry-traiteur.com
www.giry-traiteur.com



HELEN CÔTE D'AZUR

Arnaud LOUIS

+33 (0)4 90 33 31 73
alouis@helentraiteur.com
www.helentraiteur.com



LENÔTRE S.A.

Christophe BLACHON

+33 (0)6 09 39 15 03
christophe.blachon@lenotre.fr
www.lenotre.fr



PAVILLON TRAITEUR

Fabrice LAVERGNE

+33 (0)4 92 28 35 28
commercial@pavillontraiteur.com
www.pavillontraiteur.fr



PÔTEL & CHABOT

Manon VIALE

+33 (0)4 92 28 35 24
manon.viale@poteletchabot.fr
www.poteletchabot.fr

Liste actualisée en Avril 2024

RESPONSABLE F&B

CÉCILIA RICOUX-BERTINETTI

+33 (0)4 92 99 84 07

+33 (0)6 13 64 61 88

ricoux@palaisdesfestivals.com

4. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES NON EXCLUSIVES



LOGISTIQUE

NOUS PROPOSONS PLUSIEURS PRESTATIONS

FORFAIT

DÉCHARGEMENT CAMION PENDANT LE MONTAGE

1 HEURE DE FENWICK + CHAUFFEUR
pour déchargement du camion

2 AGENTS PENDANT 2 HEURES
pour acheminement des palettes
jusqu'au stand

FORFAIT

CHARGEMENT CAMION PENDANT LE DÉMONTAGE

1 HEURE DE FENWICK + CHAUFFEUR
pour rechargement du camion

2 AGENTS PENDANT 2 HEURES
pour acheminement des palettes
du stand jusqu'au camion

ATTENTION

*1 heure de fenwick = un semi-remorque
1 forfait logistique = 1 semi-remorque*

FORFAIT

ÉLÉVATEUR FORFAIT DE 5 OU 10 HEURES

LOCATION NACELLE + 1 CHAUFFEUR
et accompagnant

DESTRUCTION DE PALETTES

ÉCLAIRAGE

Vous avez besoin d'éclairage supplémentaire sur vos stands ?
Nous pouvons vous proposer des rails de spots.

MOQUETTE

Le Palais des Festivals et des Congrès propose une large palette de couleurs de grande qualité pour la moquette.

Les clients peuvent ainsi personnaliser leur événement en choisissant une couleur qui correspond à leur thème ou à leur marque. La qualité de la moquette garantit également un confort de marche et une durabilité, pour un événement réussi et mémorable. Que ce soit pour un événement professionnel ou un événement grand public, la variété de couleurs proposée par nos équipes permet une personnalisation sur mesure pour une expérience unique et mémorable.

INSTALLATION GÉNÉRALE

Nous disposons également d'un savoir-faire et d'une offre complète de stands pour votre exposition.

Merci de faire part de vos besoins à votre régisseur pour établir une offre adaptée.

DÉCORATION FLORALE

Notre régie exposants est en mesure de vous proposer une large gamme de produits.

MOBILIER

Nous proposons une large gamme de mobilier pour répondre à vos demandes.

Notre catalogue de mobilier comprend des chaises, des tables, des canapés, des fauteuils, des tabourets et bien plus encore.

Nous sommes en mesure de fournir des produits de qualité supérieure qui conviendront à toutes typologies d'événements que ce soit un salon, une cérémonie de remise de prix, une réunion professionnelle ou un congrès.

N'hésitez pas à contacter votre régisseur pour consulter nos offres.

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS A/V

Le Palais des Festivals et des Congrès est doté d'un parc de matériels techniques importants en audiovisuel pour répondre à vos demandes.

Nous proposons à la location une partie du parc de matériel, comme les dispositifs de projection et les écrans, les micros HF, des compléments de hauts parleurs, les projecteurs asservis, les praticables, la pose de revêtements moquette ou tapis de danse, les pupitres.

Afin de connaître la disponibilité du matériel et les prestations complémentaires, merci de bien vouloir nous consulter.

Exemple

INCLUS à l'auditorium Louis Lumière et au Théâtre Debussy	En option
> Système de diffusion, micros et interphonie filaire	> Micros sans fil et interphonie HF
> Pendrillon de scène	> Projecteurs automatiques
> Parc d'éclairage traditionnel	> Vidéoprojecteurs, écrans, cycloramas praticable
> Pupitres bois noirs	> Moquette au sol
	> Pupitres plexyglass
	> Personnel pour le montage/démontage
	> Personnel minimum en « babysitting »

INTERPRÉTARIAT

Pour vos traductions, certaines salles du Palais des Festivals et des Congrès sont équipées d'un système d'émetteurs et de récepteurs à infrarouge.

Veuillez-vous rapprocher de votre régisseur production pour consulter nos offres.

UNE ANTENNE MÉDICALE

En complément du Poste Central de Sécurité mis à disposition par le Palais des Festivals et des Congrès, il pourra être nécessaire de mettre en place un poste de secours additionnel dédié à votre événement.

Cette prestation est à votre charge et obligatoire à partir de 2000 pax.

AGENT D'ACCUEIL (HÔTES,HÔTESSES)

Afin d'accueillir vos visiteurs et exposants dans les meilleures conditions, nous pouvons vous proposer cette prestation.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre régisseur pour découvrir notre offre.





UN ACCUEIL SUR MESURE UNE LOGISTIQUE OPTIMALE

LE PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS NÉCESSITE, COMPTE TENU DE SA LOCALISATION EN CENTRE-VILLE DE CANNES, UNE ÉTUDE DES FLUX LOGISTIQUES. LES ÉQUIPES DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS SONT À VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.

Dès la signature du contrat, un régisseur prendra en charge votre dossier et sera votre interlocuteur privilégié durant toute la préparation et la tenue de votre événement. Il coordonnera les opérations auprès des différents intervenants logistiques et techniques sur site et vous conseillera sur les différentes solutions possibles selon vos besoins.

Quelques conseils

Prendre connaissance des plans techniques et des espaces loués et établir le cahier des charges de votre événement

Identifier les prestations nécessaires au bon déroulé de votre événement :

L'accueil et la sûreté

(gardiennage, agents de sûreté, vestiaire et hôtesse, etc.)

Le nettoyage

(prestataires, permanence, etc.)

Les connexions & fluides

(électricité, eau, internet, etc.)

La signalétique intérieure et extérieure

(bâche, panneau, etc.)

La restauration (traiteurs)

Les prestations aux exposants

Le Palais des Festivals et des Congrès dispose d'une Régie Exposants proposant des produits et services parfaitement adaptés à vos demandes



ACCÈS AUX PARTICIPANTS, EXPOSANTS & PRESTATAIRES

150 ÉVÉNEMENTS
SONT ACCUEILLIS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
PAR LE PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS



ACCÈS MOTORISÉS

En véhicule, l'accès au Palais des Festivals se fait par les barrières Bistingo, Parvis ou Macé. La Gare Routière permet un accès par le niveau -2 du Palais des Festivals et des Congrès à un quai de déchargement menant directement à l'intérieur du bâtiment.

Un parking public, géré par la ville de Cannes, situé au niveau-1 du Palais des Festivals et des Congrès, propose 900 places aux véhicules motorisés.



ACCÈS PIÉTONS

L'accès des personnes se fait par les entrées suivantes :

- Entrée des Artistes
- Entrée principale
- Hall d'Expositions
- Entrée Auditorium Louis Lumière
- Entrée Théâtre Debussy
- Entrée Riviera.

D'autres entrées sont possibles en fonction de la typologie de votre événement et des espaces occupés.

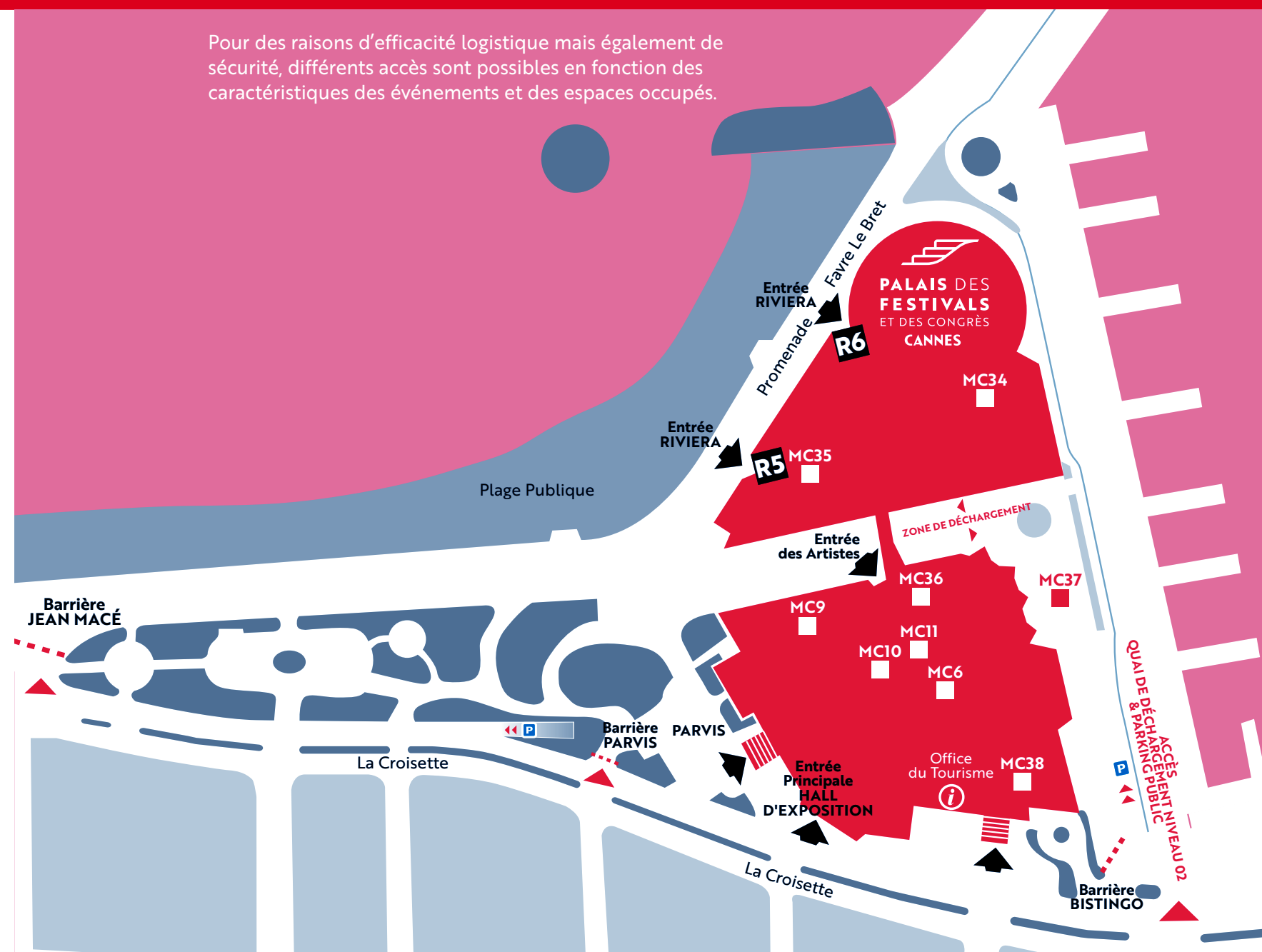
Nous proposons des dispositifs de signalétique ainsi que l'installation de barrières de sécurité.



ACCÈS MONTEURS/DÉCORATEURS

L'accès au bâtiment se fait par des quais de livraison situés notamment dans la gare routière. De nombreux monte-charges MC 6, MC 9, MC 10, MC 11, MC 35, MC 34, MC 36, MC 37, MC 38 permettent ensuite un accès direct aux principaux espaces d'exposition, de conférences et de restauration.

Pour des raisons d'efficacité logistique mais également de sécurité, différents accès sont possibles en fonction des caractéristiques des événements et des espaces occupés.



RÉGIE ORGANISATEUR

DIRECTION COMMERCIALE ET PROJETS DIGITAUX

BENOÎT STABLE

Régisseur général / Senior Project Manager

+33 (0)4 92 99 31 97

stable@palaisdesfestivals.com

KARINE CIMA

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 96

rondeau@palaisdesfestivals.com

GUILLAUME LÉON

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 90

leon@palaisdesfestivals.com

CHARLOTTE LIMOUSIN

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 99

limousin@palaisdesfestivals.com

SOPHIE JANIN

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 84 43

janin@palaisdesfestivals.com

JEAN-CAMILLE BOUTEILLON

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 94

bouteillon@palaisdesfestivals.com

RÉGIE EXPOSANTS

SONIA ADOUL

Régisseur Général / Senior Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 75

adoul@palaisdesfestivals.com

ALEXIA MARABELLE

Régisseur / Event Manager

+33 (0)6 92 99 31 54

marabelle@palaisdesfestivals.com

STELLA DE ROSSO

Régisseur / Event Manager

+33 (0)4 92 99 31 23

derosso@palaisdesfestivals.com

RÉGIE PRODUCTION

ARNAUD BLANCHI

Responsable Régie Production

+33 (0)4 92 99 84 67

blanchi@palaisdesfestivals.com

PIERRE PRODHOMME

Assistant Régie Production

+33 (0)4 92 99 84 68

prodhomme@palaisdesfestivals.com

CYRIL COSTE

Régisseur Production

+33 (0)4 92 99 84 69

c.coste@palaisdesfestivals.com



**PALAIS DES
FESTIVALS**
ET DES CONGRÈS
CANNES

www.palaisdesfestivals.com

MAI 2024

